

## LES MODALITÉS DE RÉSERVATION

Les modalités ci-dessous concernent **le Relais de Chenillé**  
(La Table du Meunier, l'Hirondelle, le Moulin à eau et Maine Anjou Rivières)

- Bureau de réservations ouvert toute l'année.
- Ouvert tous les jours sur réservation (*sauf fermeture annuelle du restaurant du 1<sup>er</sup> Janvier au 13 Février 2009 inclus*)
  - Groupe accepté à partir de 20 personnes minimum.
  - **Pour chaque option posée, un contrat de réservation vous sera adressé avec le détail du programme regroupant l'ensemble des sites retenus et le montant de l'acompte demandé.**  
**Afin de confirmer la réservation, nous vous demandons de nous retourner le contrat daté et signé, accompagné du chèque d'acompte.**
- Confirmation du nombre de personnes 24h à l'avance.

## LES MODALITÉS DE FACTURATION

- **Après la prestation, une facture vous sera adressée (sous huitaine) avec l'ensemble des sites retenus. Le chèque d'acompte sera déduit au moment de la facturation.**
- **La facture devra être payée sous 8 jours à réception de celle-ci**
- **La facturation tiendra compte des effectifs annoncés 24h avant la prestation. Passé ce délai, aucune modification ne sera prise en considération.**
- Gratuités accordées par la Table du Meunier, l'Hirondelle, le Moulin à Eau et Maine Anjou Rivières :
  - Groupe de 20 à 29 participants payants : 1 gratuité + gratuité(s) chauffeur(s)
  - Groupe de 30 participants payants et plus : 2 gratuités + gratuité(s) chauffeur(s)
- Pour les gratuités accordées par nos autres partenaires, merci de nous interroger.
- Les prix et les menus sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année, de même que la composition de nos circuits, sans que cela n'entraîne leur annulation.

## LES MODALITÉS D'ANNULATION

- **Toute annulation devra être notifiée par courrier ou par fax et fera l'objet d'une facturation dans les conditions suivantes.**  
Si l'annulation intervient :
  - Entre 6 semaines et un mois avant la date prévue : frais de dossier de 75 €
  - Entre un mois et le 15<sup>ème</sup> jour avant la date prévue : facturation à 30%
  - Entre le 15<sup>ème</sup> et le 8<sup>ème</sup> jour avant la date prévue : facturation à 50%
  - Moins de 8 jours et jusqu'à la date prévue : facturation à 75%